

Fiche 45 : ENSEIGNANT DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

AUTISME

| | |
|--|--|
| <p align="center"> CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS </p> | <ul style="list-style-type: none"> • Sous l'autorité hiérarchique et pédagogique de l'IEN-ASH, l'enseignant de l'unité d'enseignement élémentaire autisme organise et anime les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les personnels du service médico-social associé. |
| <p align="center"> FONCTIONS ET ACTIVITÉS </p> | <p>Piloter le projet de l'UEEA.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer au quotidien le fonctionnement de l'unité d'enseignement (didactique et pédagogie, organisation, matériel, réunions hebdomadaires de synthèse avec les différents professionnels (AESH collective, éducateur spécialisé...). • Transmettre des informations structurées à la personne chargée de la supervision du dispositif, au sujet d'un enfant ou d'une pratique professionnelle, et intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels. • Partager et construire avec les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire des outils communs au service de la scolarisation des élèves. • Favoriser l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS. <p>Contribuer au Projet Personnalisé de Scolarisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser avec les partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets des élèves. • Entretenir le lien avec l'enseignant référent et le coordinateur de projet du service de soin, et participer aux ESS. • Être l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre de travail proposé à leur enfant. <p>Être personne ressource école inclusive :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler en partenariat avec les autres enseignants de l'école pour favoriser les inclusions des élèves dans des groupes de classe d'âge identique. • Contribuer à l'information de l'ensemble des acteurs de l'école sur le fonctionnement de l'UEEA. (conseil d'école...) |
| <p align="center"> COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES </p> | <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire du CAPPEI • Connaissance du système éducatif et de l'ASH. • Connaissance du fonctionnement de la MDA • Connaître le fonctionnement des champs médicaux-sociaux. • Avoir le sens de la communication. • Être disponible. • Avoir un sens de l'organisation et de la planification. |